

022/ Forêt : approbation du Budget Primitif 2024

Monsieur le Maire, présente aux membres du Conseil Municipal, les propositions du Budget Primitif Forêt de l'exercice 2024, à savoir :

BUDGET FORET 2024

- Section de fonctionnement :	recettes & dépenses	229.771,00 €
- Section d'investissement :	recettes & dépenses	81.981,00 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
à l'unanimité des membres présents dont 2 procurations,
APPROUVE le Budget Primitif Forêt 2024 ainsi présenté.**

**Secrétaire de séance,
Fabienne BREITEL**



**Certifié exécutoire
URBEIS, le 09 avril 2024
Le Maire,
Abel MANGEOLLE**

